



Compte rendu

C.S.A.

C.P. Bourg en Bresse

le 08/02/2024

Ce Mercredi 7 février se tenait le premier C.S.A. pour l'année 2024, l'ordre du jour portait sur les **A**méliorations des **C**onditions de **T**ravail.

Plusieurs projets ont été proposés par l'administration et les organisations syndicales représentatives.

Les projets retenus qui seront présentés lors du C.S.A. Interrégionale sont les suivants :

- 1 : 5 fauteuils pour les pics de bâtiments et le Pic Parloir
- 2 : Fontaine à eau pour la salle de sport des personnels
- 3 : 4 micro-ondes
- 4 : 5 casques Bluetooth pour le QPR
- 5 : 8 cafetières
- 6 : 10 Poubelles hygiène
- 7 : 2 casques sans fil pour le Greffe
- 8 : 2 scanners pour le greffe
- 9 : imprimante couleur Parloir Famille (sous réserve de vérification)
- 10 : 4 supports écran
- 11 : 4 repose pied
- 12 : 2 bouilloires
- 13 : fauteuils pour les bureaux (nombre de fauteuils à déterminer)

Question Diverses :

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** est revenu sur la cible de 9 agents demandés par l'ARPEJ pour les ELSP et à la vue des effectifs en baisse au sein de l'ELSP, cela allait être difficile de la tenir.

Le Directeur nous fait savoir qu'il est conscient que cela allait être difficile et qu'il avait déjà fait savoir à la DISP qu'il n'y aura pas d'ajout d'agent sur l'équipe ELSP vu les effectifs de l'établissement.

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** a demandé à la direction de doter les intervenants extérieurs d'un gilet réfléchissant afin que les agents puissent les identifier. Actuellement avec les divers travaux, il y a beaucoup de passage au sein de l'établissement.

La direction est en accord avec notre demande

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** souhaitait savoir où nous en étions avec la fiche de poste pour les premiers surveillants qui avaient fait une brève apparition

La direction nous répond que pour le moment et avec la dernière CAP de 1^{er} surveillant qui voit 3 départs pour zéro arrivée, elle ne sera pas mise en place. La direction précise aussi que la note doit être revue et que les agents concernés par celle-ci doivent être reçus.

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** a remonté aussi diverses problématiques au niveau du QSL, notamment de chauffage et d'eau chaude pour les personnels, ainsi que le manque de frigo pour les détenus, ce qui peut engendrer des difficultés pour le personnel.

Concernant les frigos, ceux-ci ont dû être commandés, pour le reste aucune réponse n'est apportée.

Le bureau local **UFAP/UNSa justice** souhaite apporter une précision sur le compte rendu fait par le SPS concernant les activités, sûrement un oubli de leur part.

La question de départ était de faire une note écrite pour supprimer toutes les activités.

Notre position concernant les activités est claire,

PAS D'AGENT, PAS D'ACTIVITE

D'autre part concernant la prime d'activité, **L'UFAP n'a pas vu cette OS inscrire sur son PV la totalité de la réponse de la direction qui indiquait que l'UFAP/UNSa justice intervenait régulièrement auprès des services de la DISP de Lyon sur les sujets de paies et de primes, sûrement un oubli de leur part, il nous paraissait important de le combler, la précision des comptes rendus, c'est important.**

Pour le bureau local **UFAP/UNSa justice**

PONT Olivier, DEL SORDO Sébastien, CUNY Chrystelle, DE FARIA Jonny